

BIENTÔT CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE ?

Dans sa séance du 4 décembre 2012, la Commission Régionale du Patrimoine et des Grands Sites a examiné pour Aix l'extension au classement aux Monuments Historiques de la Fondation Vasarely. Ce dossier sera ensuite présenté à la Commission Nationale du Patrimoine et des Grands Sites qui aura lieu au 1er trimestre 2013 à Paris.



Il a été proposé un classement en totalité du bâtiment, de la sculpture du parc et des deux parcelles appartenant à la Fondation ainsi que du signal V de l'autoroute. Après délibération, la Commission Régionale du Patrimoine et des Grands Sites a voté à l'unanimité moins une voix ce classement.

C'est un enjeu patrimonial important pour notre Ville car Victor Vasarely avait choisi Aix en fonction de la qualité de son patrimoine, en face de Sainte-Victoire, à la croisée de la ville ancienne et de la ville nouvelle et près des autoroutes pour en faire une véritable architecture de communication.

La Direction du Patrimoine accompagne la Fondation dans la restauration de la verrière pour recréer la lumière initiale voulue par l'artiste. La Fondation Vasarely fera ainsi peau neuve pour la Capitale Européenne de la Culture.

Aix est très fière de son patrimoine du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle qu'elle rénove, protège et embellit mais elle a un regard sur le patrimoine du XX^{ème} avec Pouillon et Castel, architecte de renom. Elle a choisi Vittorio Gregotti, Rudy Rucciotti, Kengo Kuma pour son forum culturel.

Enfin, il est exceptionnel de disposer d'un lieu ouvert au public conçu à cet effet par l'artiste même qui le remplit. On dispose là d'un ensemble-témoin complet d'une des aventures artistiques les plus exceptionnelles du XX^{ème} siècle.

Pour toutes ces raisons la Fondation Vasarely est une réalisation unique, un témoin exceptionnel qui justifierait son classement parmi les monuments historiques.